

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE DE PROXIMITÉ

DU 6 MARS 2023

Direction : V. Le Falher ; G. Seiler ; A-S Masset ; R. Métails ;

Élu.e.s : Pour la CGT : E. Duplay et Y. Ledos.

Pour FO : M. Lamy et C. Amouriaux.

1 – DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE / PROJET TEMPO

En 2023, la direction annonce avoir reçu une dotation du réseau de + 2 ETP. Selon elle, c'est une première et c'est la plus forte augmentation en région. La précédente dotation en 2022 avait été légèrement dépassée (+0,4) par la direction des Pays de la Loire, qui a expliqué à la direction du réseau avoir été au bout de ses ressources attribuées pour accomplir sa mission.

Conséquences : une partie de ce dépassement va être absorbé par cette dotation en excès. D'autre part, le détachement d'une salariée va être converti en création de poste en Pays de la Loire. Le poste de coordinateur numérique sera également créé grâce à cette dotation.

Pour le projet Tempo, les groupes de travail sont toujours en cours. L'architecture des deux tranches d'information du midi et du soir doit être connue sous peu. En attendant le retour de ces deux paramètres, la direction régionale indique qu'il est prématuré de commencer à travailler sur ce projet de rentrée.

Les élus rappellent les points d'interrogation qui restent autour du déploiement de ce projet, eu égard aux démarches judiciaires entamées par les syndicats suite à l'annonce dans la presse d'un autre projet éditorial de rapprochement avec le réseau France Bleu.

Pour G. Seiler et V. Le Falher, les équipes techniques et éditoriales de régie sont déjà habituées à gérer 48 minutes d'antenne quotidienne, ce qui n'est pas le cas d'autres régions.

Pour les régies automatisées, un scripte de notre antenne participe aux groupes de travail.

2 – ACTUALITÉS DE L'ANTENNE ET DE LA RÉDACTION

A/ Boîte numérique

Les élus ont rappelé à la direction qu'avant de mettre en place de nouvelles pratiques numériques à la suite des ateliers, il faut, conformément aux accords d'entreprise, passer par un accord d'expérimentation si ces tournages passent ensuite à l'antenne.

Pour la direction, il ne s'agit pas de nouvelles pratiques, donc cela ne nécessite pas d'accords particuliers. Tout ce qui sort de cet atelier numérique est uniquement réservé au web, à la

communication, et non à l'antenne. Selon elle, ce sont de nouvelles conditions, plus confortables, pour améliorer la qualité audio et vidéo des produits enregistrés.

B/ Édition

De nombreux journalistes tourment en ce moment à l'édition : des CDD du réseau qui ne connaissent pas forcément le fonctionnement de la station et des journalistes de la rédaction ayant seulement observé l'activité un jour ou deux en doublure. Un véritable temps de formation est-il envisageable, ainsi que des supports écrits sur le fonctionnement de ce poste ?

Le rédacteur en chef indique que des CDD, formés à l'édition au national, se sont bien retrouvés au planning, sans problèmes particuliers selon lui. Il n'y a pas d'autres temps de formation prévus pour le moment. Mais un document écrit qui explique le *workflow* pourrait être envisagé à l'avenir.

C/ Opérations spéciales 1er semestre 2023

- En janvier, Premiers Plans 2 pages spéciales, un Dimanche en Politique et des invités en duplex (58 minutes d'antenne en moyenne) - VPTL pour une production 100% en interne

- En février, Dimanche en Politique au salon de l'agriculture, enregistré en commun avec la Bretagne. Moyens de France Télé, avec une scripte de chez nous et un présentateur de chez nous

- En février, un match de basket Cholet/Le Mans, capté par une production extérieure, mais avec quelques salariés de PDL (au moins 8 personnes issues de la rédaction, du numérique, de la communication et du son) - DSNG

- Toujours en février, le festival Hip Opession, 2 directs en streaming de 2 heures uniquement sur le web. Les battles étaient captées par un prestataire extérieur.

- Un projet de série musicale COLAB va être tourné à la brasserie de Chantenay. Il s'agit d'une prestation extérieure, mais sur laquelle il y aura systématiquement un poste d'OPS de chez nous.

- En mars, un week-end cyclisme est prévu. Le dimanche 19, la coupe de France à Cholet, commenté par T. Fourmy et J-M. Seigner. Une prise d'antenne du numérique aura lieu avant la prise d'antenne linéaire. Avec la Fabrique mais aussi du personnel de chez nous. Deux journalistes, un chargé de production, une scripte, une personne de la communication et du numérique. Quelqu'un pour la liaison DSNG.

- Une autre course en direct en Vendée est prévue le dimanche, avec un signal fourni par l'organisation de la course. Q. Carudel sera aux commentaires avec un consultant, pour une diffusion sur le numérique uniquement

- Fin mars, deux preneurs de son seront formés sur le VPTL

- En avril, le carnaval de Cholet, uniquement avec des moyens internes, le samedi 22, en nocturne, entre 21 heures et 23 heures. L'événement sera en streaming sur le web et un magazine de 26 ou 52 minutes sera réalisé sur la base de ces images. Le montage et la post-production devraient se réaliser à Nantes. Les commentaires devraient être assurés par C. Chastanet.

- Toujours en avril, une opération sur Laval Virtual est prévue sur le numérique, en déambulation et en interactivité avec le public. Q. Carudel serait le présentateur de cette page spéciale qui sera diffusée en streaming sur You Tube et sur Twitch.

- Une émission sur les 80 ans du FC Nantes est prévue le 22 avril, avec le support d'un documentaire sur l'équipe de Nantes de 1995, suivie d'un débat en soirée. Nous aurons les droits d'un documentaire sur la saison 1994/1995. Pour l'accompagner, il y aura un plateau de lancement et une émission. Ce sera avec les moyens de la rédaction, dans le décor du 18h30. En diffusion le 22 avril.

- Le FC Nantes est en demi-finale de la Coupe de France. S'il se qualifie en finale, il y aura sans doute une opération spéciale comme l'an dernier.

- En juin, le festival Débords de Loire avec une grosse PAE le samedi 03 juin en fin d'après-midi, avec le VPTL et les moyens internes. Là encore, une prise d'antenne en streaming est envisagée avant le départ de la PAE sur le linéaire.

- Le VPTL est bloqué sur la première quinzaine de juin car dans la foulée, centenaire des 24 heures du Mans. Projet d'un EDR (en mai) sur ce que représente l'automobile dans le secteur.

- Le centenaire des 24H du Mans (avec un EDR au mois de mai). Du côté de la locale du Mans, des locales spéciales qui sont diffusées chaque début de mois depuis début janvier. La direction réfléchit à la manière de couvrir la parade des pilotes, qui aura lieu en début d'après-midi. Est-ce que nous serons en direct en télé ou en streaming ? Ce n'est pas encore calé. Peut-être une PAE le samedi après-midi avant le début de la course ? La direction a demandé aux organisateurs de trouver un lieu avec vue sur le circuit où on pourrait s'installer pour les trois jours.

- Un Dimanche en politique devrait être enregistré sur le site du Hellfest sur la thématique de ces gros événements face aux enjeux climatiques, avec un invité du Hellfest, un autre des 24 heures du Mans, et sera fabriqué avec des moyens internes.
- Un magazine sur le HellFest est prévu en tournage pendant le festival pour une diffusion le dimanche 26 juin. Pacôme Le Mat est référent éditorial sur l'ensemble des projets Hellfest.
- Une captation de spectacle de l'opéra Élixir d'amour aura lieu les 13 et 15 juin par la Fabrique, remis en forme ensuite pour une diffusion régionale. C'est le plus gros budget de la saison, en droit de tirage sur les moyens de la Fabrique.

Il n'y aura pas de PAE sur la solitaire du Figaro qui ne partira finalement pas de notre région, mais de Caen.

La direction rappelle que la philosophie est d'utiliser tous les moyens : le droit de tirage, le cash et les ETP. *“Si on faisait moins appel à des prestations extérieures, il n'y aurait pas plus d'activités pour nos techniciens, il y aurait juste moins de production à l'antenne. Mais à chaque fois qu'on peut mettre du personnel des Pays de la Loire, nous en mettons”*, explique le directeur régional.

D/ Entretien du dimanche

Dimanche 15 janvier, l'encadrement a été obligé d'improviser un entretien du dimanche. Comment se fait-il que cet entretien n'ait pas été tourné la semaine précédente ?

Pour G. Seiler, ce sont les impondérables de l'actualité et du planning, avec des absences non prévues, des tournages à décaler, etc. Ce n'est pas l'idéal mais cela fait partie des aléas des tournages.

E/ Vous avez la parole (VALP)

De plus en plus de VALP sont tournés, montés et diffusés dans la foulée.

Pour G. Seiler, cela dépend des périodes et cela fait aussi partie des aléas de l'actualité et de la vie d'une rédaction. Il suffit de deux absents, pour maladie ou pour enfant malade, et tout peut être décalé. Dans l'idéal, il reconnaît que les montages doivent être au maximum planifiés en amont, pour limiter le stress des personnels et fluidifier la diffusion. En ce moment, il y a du marbre.

F/ Équipes de reportage

Mercredi 18 janvier, en l'absence de chef d'édition, trois adjoints de la rédaction prennent en main la fabrication du journal. Une CDD part à Angers pour couvrir la conférence de presse du procureur qui doit annoncer l'issue de la garde à vue de Gilles Bourdouleix. Pourquoi l'équipe d'Angers, qui tourne ce jour-là un sujet pour Dimanche en Politique, n'est-elle pas déroutée ? Ce jour-là, seulement 3 équipes étaient planifiées, un JRI a été envoyé seul sur la

côte pour des images et une interview qui n'a finalement pas été diffusée... La planification des équipes montre une fois de plus les limites de notre fonctionnement. Que compte faire la direction pour améliorer les effectifs dont dispose la rédaction pour couvrir l'actualité et renflouer les marbres ?

Pour le rédacteur en chef, la couverture éditoriale de la journée a été assurée, en fonction des effectifs présents et des salariés absents pour maladie. Ce sont des choix qui ont été opérés par la rédaction en chef pour faire au mieux en fonction des contraintes. Dérouter l'équipe qui tournait un sujet pour Dimanche en Politique aurait créé d'autres désordres.

G/ Anticipations des marronniers et des opérations

Le 24 février, une opération spéciale était prévue de longue date sur l'ensemble du réseau. Deux journalistes ont été sollicités en urgence, quelques jours avant les vacances scolaires, pour préparer un magazine et un reportage sur la date anniversaire de la guerre en Ukraine.

Régulièrement, les équipes sont prévenues au dernier moment de souhaits de reportages et d'opérations pourtant connus très en amont par l'encadrement. Est-il possible de communiquer les projets dès qu'ils sont dans les tuyaux, auprès de toute la rédaction ?

G. Seiler indique que l'opération s'est déroulée pendant la période scolaire et qu'il a fallu concilier cette demande éditoriale, sur laquelle le réseau a communiqué tardivement, avec les congés des salariés. Il précise être très content du résultat (Mag 6 et Dimanche en politique) malgré ces contraintes. Il précise que les vacances pèsent pour beaucoup dans ce genre de situation.

Les élus regrettent plutôt le manque de communication sur ce type d'opération et la sollicitation des journalistes de la rédaction. Ils demandent si la direction pourrait diffuser les appels à volontaires pour tourner ces reportages liés à des opérations spéciales dès que ces dernières sont connues. La direction est d'accord pour diffuser largement les appels aux personnels pour participer aux opérations spéciales. Un appel à proposition est d'ailleurs en cours sur le Hellfest et les différentes opérations spéciales.

H/ Horaires décalés

Trop souvent, les journalistes découvrent le vendredi soir qu'ils sont planifiés en horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir, sans avoir été prévenus en amont. La rédaction en chef s'était pourtant engagée lors de l'instance du 1er décembre 2022 à vérifier la disponibilité des intéressés avant de les planifier sur des horaires atypiques. En janvier, un journaliste a été concerné plusieurs fois par cette situation (départ à 5h du matin découvert le vendredi soir sur le planning). La direction peut-elle respecter ses engagements en la matière ?

La réponse de la rédaction en chef est claire : les journalistes doivent être prévenus en amont des horaires décalés.

Reste que ce n'est actuellement pas toujours respecté, sans solution concrète proposée par la direction pour répondre à ce problème.

I/ Salariés au 4/5ème

L'usage est que les journalistes travaillent un week-end par mois. Mais cela n'est pas équitable pour les collègues à 80%. Est-il possible d'adapter leur nombre de week-ends à leur temps de travail ?

G. Seiler précise que les temps partiels sont réévalués chaque année et sont souvent demandés sur motif personnel. Pour des raisons d'équité, il estime que chaque salarié doit faire sa part de permanence le week-end, afin de ne pas reporter la charge de travail sur les collègues.

J/ Écran tactile

Les formations ont commencé. De quelle manière ces compétences seront-elles utilisées dans notre antenne ? La préparation d'une chronique intégrant l'écran tactile nécessite plus de temps que celle d'une chronique "classique" dans la mesure où le journaliste prépare ses infographies.

Est-il possible, dans un premier temps au moins, de réserver cet usage à de l'actu froide, avec un plan B si la chronique n'est pas réalisable sous cette forme dans les temps ?

Pour G. Seiler, l'outil est, pour l'instant, réservé pour des interventions plateaux sous forme de chroniques, décryptages, et en tout état de cause, pour de l'actualité froide. Trois journalistes ont été formés à Paris. Un workflow est en cours d'élaboration. D'autres formations sur site ou à Paris sont envisagées à l'avenir.

K/ Saint-Brévin

Pourquoi ne pas avoir envoyé d'équipe sur la manifestation de l'extrême droite à Saint-Brévin le samedi 25 février ? Certes, la présence de groupuscules violents avait été annoncée et une élue avait demandé au rédacteur en chef de prévoir, si possible, des agents de sécurité pour assurer la sécurité du tournage.

Les élus n'ont jamais demandé à ce qu'il n'y ait aucune couverture de cette actualité qui a fait la une des journaux le lendemain. Pour les journalistes de la rédaction, cette absence de couverture est incompréhensible.

G. Seiler assume le choix de ne pas couvrir cet événement, pour laisser l'équipe de Loire-Atlantique à Nantes qui avait potentiellement trois actualités importantes sur l'agglomération. La rédaction en chef nationale avait indiqué qu'elle pourrait envoyer une équipe à Saint-Brévin, ce qui n'a pas été le cas finalement. Pour le rédacteur en chef : " *On ne peut pas être partout.* " Le dossier du CADA avait déjà été traité à l'antenne et une information a tout de même été publiée sur le numérique.

3 – QUESTIONS TECHNIQUES OU IMG

A/ Ordinateurs de montage

Certains sujets ou parties de sujets disparaissent en cours ou à l'issue des montages, mettant en difficulté les équipes et le contenu du JT. Ces problèmes récurrents ont été identifiés par les monteurs, les informaticiens, le responsable de maintenance et les cadres de régie. Que compte faire la direction pour y remédier ?

Pas de réponse définitive de la part du chef de centre qui indique que le diagnostic est toujours en cours et que d'autres problèmes, notamment au Mans, pourraient influencer sur ce diagnostic. Le point sera donc reporté à la prochaine réunion de l'instance.

Le chef de centre a refusé de déployer la nouvelle version d'Avid, car des régions ont fait remonter des problèmes suite au déploiement. Deux jours après, Paris a annoncé une pause dans le déploiement.

B/ Responsabilité sociétale des entreprises

Un important budget serait apparemment disponible au niveau central pour financer le passage à l'éclairage LED dans les antennes. Où en est ce dossier en Pays de la Loire ?

Une partie de l'éclairage de la station est déjà passé en LED. Pour bénéficier de ce budget, il y a un cahier des charges très précis à fournir. Le responsable IMG est en charge du projet, il doit monter un dossier de financement pour Paris et continue de remplacer les éclairages traditionnels au fur et à mesure.

C/ Mixage

L'enregistrement des commentaires reste problématique au Mans, avec des pannes récurrentes. Une solution pérenne a-t-elle été trouvée ?

Du matériel a été commandé pour pallier ce problème. Il doit être mis en place dès que le matériel est livré. Le responsable de maintenance doit se déplacer au Mans sous peu.

D/ Téléphones

Depuis "l'enrôlement" du téléphone, certains journalistes n'ont plus accès à l'application Concur, faute de mémoire sur ces derniers. Est-il prévu de remplacer les téléphones professionnels les plus anciens et de faire un état des lieux sur le parc des I Phones ?

Le chef de centre indique qu'il faut s'adresser à lui pour faire le point sur l'ancienneté des téléphones ou auprès de J-M. Bourlès. Les salarié.e.s sont incités à faire le tri dans le stockage de leur téléphone

E/ Pianos

En janvier, la direction s'était accordée avec les élus sur le déménagement, par vente ou don, du piano qui était à sa main. Celui du CE va être donné à une association, est-il possible d'avancer également sur le second ? Cela dégagerait de la place pour un nouveau canapé, par exemple, qui permettrait à plus de salariés de faire la sieste sur leur pause méridienne.

Les structures ou associations pouvant recevoir les pianos n'ont pas encore été identifiées. V. Le Falher souhaite pouvoir faire un don qui puisse être intéressant pour la collectivité et fait appel aux salariés pour trouver des destinataires intéressés, associations ou écoles de musique.

F/ Fontaine à eau

Une fontaine à eau peut-elle être installée en bas, dans la salle de repos et de restauration car l'eau du robinet est très mauvaise au goût ?

Cela n'est pas prévu pour l'instant au programme. Cela coûte environ 1 500 euros par an et trois autres fontaines à eau existent déjà sur site.

G/ Téléphones au Mans

Suite à un délestage d'électricité le 22 février, la plupart des téléphones fixes ont disjoncté et ont été emmenés à Nantes car hors service. Quand seront-ils réparés ou remplacés ?

Les téléphones ont été commandés et déployés en fin de semaine dernière. Ils sont à nouveau opérationnels. Selon la direction, le "crash" de ces téléphones pourrait être lié à l'installation du compteur Linky.

4 – EMMÉNAGEMENT ANGERS

Où en est la recherche de places de stationnement supplémentaires pour les véhicules personnels des salarié.e.s ? La direction a-t-elle avancé pour faire baisser le risque de TMS lié à la distance à parcourir quotidiennement avec le matériel à cause des places de stationnement qui se trouvent dans un autre bâtiment ?

La direction régionale précise qu'elle a enfin pu discuter avec des représentants de la mairie d'Angers. Une demande de stationnement a été émise pour avoir une place de parking en surface, dédiée aux véhicules de fonction. Il devrait y avoir une réponse d'ici la prochaine réunion de l'instance de proximité.

Pour les places de stationnement des salariés, la direction indique ne pouvoir activer aucun levier pour obtenir des places de parking supplémentaires.

5 – ORGANISATION ET PLANIFICATION

A/ Indemnité voyage

L'indemnité de voyage n'est pas versée aux CDD journalistes. Sur une semaine, cela peut représenter 5 heures de voyage pour certains. Notre antenne verse cette indemnité aux CDD PTA et le règlementaire précise bien que cette indemnité concerne tous les salariés sans exception. L'antenne des Pays de la Loire peut-elle se mettre en conformité sur ce point ?

La directrice des Ressources humaines indique ne pas comprendre la question en l'état. Pour elle, l'accord d'entreprise existe depuis 2013 et est appliqué sur l'ensemble du réseau. La question est reportée à la prochaine instance en l'attente d'une réponse précise de la direction.

B/ Affichage planning (2 questions)

1/ Pourquoi les réalisateurs ne sont-ils pas affichés au planning comme ça se fait dans d'autres antennes ?

La direction indique ne pas en voir l'utilité, vu le peu de journée de présence de ces réalisateurs. Les noms de ces intervenants n'apparaîtraient pas sur le logiciel de planification (Planif), ce qui nécessite de réaliser un planning spécifique pour la production. Cela oblige quelqu'un à éditer ce planning supplémentaire, selon la direction. Réponse à la prochaine

instance. Les élus ont rappelé l'obligation légale de l'employeur d'afficher le planning de tous les salariés.

2/ Pourquoi le planning du Directeur régional n'est-il pas affiché, comme cela peut se faire ailleurs ? Idem pour la RRH. Cela pose problème aux salariés qui ne savent pas s'ils peuvent les contacter s'ils ne sont pas sur site.

La RRH indique que son planning est affiché, celui du directeur régional ne l'est pas. L'intérim de la direction, en cas de congés, est précisé aux salariés au besoin. V. Le Falher précise que son planning évolue constamment et peut parfois se modifier au cours de la même semaine. Il explique qu'il veut bien jouer la transparence mais que la correction permanente de son planning nécessiterait de rajouter du travail supplémentaire au service organisation.

6 – RESSOURCES HUMAINES

A/ Informations sur mouvements, mobilités et postes à pourvoir

Au Coca (Comité Carrière) du 1er février :

- Recrutement de Maxime Jaglin, journaliste
- 1er avril 2023 : mobilité définitive de Séverine Bourgault, journaliste
- Recrutement de Siegried de Misouard-Pierard, journaliste. Arrivée à programmer avec Centre-Val-de-Loire, certainement à la rentrée de septembre.
- Détachement de Sylvie Moyon jusqu'au 30 avril au poste d'organisatrice d'activité (trois jours/semaine environ)
- Arrivée de Stéphanie Cléau en intérim à l'unité d'organisation du 24 février au 5 mars. Elle reprend un contrat jusqu'au 31 décembre à son retour de congés le 20 mars prochain. Elle intervient en renfort.
- OPS/Vidéo/Scripte : pour ces 3 postes, aucune candidature n'est parvenue jusqu'à la direction depuis la republication de ces 3 postes. La RRH et le chef de centre vont voir si les candidatures précédentes peuvent être prises en compte.
- Une mission de technicien vidéo va être publiée sous peu.
- Alternants : recherche pour la rentrée d'un éditeur web, d'un journaliste numérique et d'un personnel technique à déterminer.
- Poste de montage au Mans : aucune avancée, la direction cherche encore la bonne solution (on ne sait juste pas encore à quel problème). Pour rappel, le monteur titulaire est parti à la retraite il y a trois et demi ! Les élus font remarquer que lors d'une précédente instance, il était question de combler le poste pour fin juin. Ils font remarquer également que parmi les candidatures reçues, hormis la personne qui a décliné le poste, aucun de ces CDD n'a été testé au Mans. Ils précisent aussi que lors des périodes de basse activité, la monteuse du Mans est planifiée avec Nantes. La direction précise que de nouveaux CDD travaillent au Mans, elle essaie de voir s'ils seraient intéressés par un CDI.

B/ Bilan absentéisme 4ème trimestre

Le document a été transmis aux élus. Ils relèvent une forte augmentation du taux d'absentéisme de 7 à 10 jours, ce qui est un marqueur fort du manque d'investissement et de fragilité du collectif de travail. Les chiffres sont parlants dans tous les collectifs déjà reconnus

comme fragiles et dans les services à faible effectif. Le point sera rediscuté à la prochaine instance, car un des indicateurs (taux de toujours présents) pose question sur son interprétation.

C/ Bilan AT/MP (Accidents du travail/maladie professionnelle)

Le document a été transmis aux élus. Pas de commentaires au-delà d'une déclaration d'accident du travail que les élu.e.s trouvent incomplète. Selon la direction, c'est lié au fait que la personne n'avait pas renseigné les circonstances dans le corps du mail. Un certificat médical était joint, mais la direction dit ne pas pouvoir l'utiliser dans sa déclaration, afin de respecter le secret médical. Rien à voir, donc, selon elle, avec le fait qu'il s'agissait d'une déclaration d'accident du travail lié à un risque psychosocial.

D/ "Vis ma vie" au service documentation

Pourquoi le service documentation n'a-t-il pas été prévenu de la venue d'une collègue en observation en vue d'une reconversion ? Est-il possible de mieux communiquer sur ce type de sujets ?

La direction peut-elle communiquer un calendrier pour le remplacement du poste ? En attendant, est-il prévu une mission ou un remplacement de longue durée sur le service ?

Actuellement, une suppléante RP et un documentaliste ayant une reconnaissance d'UCC sont bloqués dans l'exercice, pour l'une, de son mandat, pour l'autre, de son projet professionnel.

La RRH indique que la salariée en observation a prévenu deux personnes du service documentation de son propre chef. Les Ressources humaines n'ont pas prévenu l'ensemble du service, estimant qu'une simple journée d'immersion ne désorganisait pas le service.

Le planning des documentalistes a déjà été réalisé jusqu'en août prochain.

Il faudra anticiper et envoyer à l'organisation les jours de délégation de la suppléante pour qu'elle soit remplacée. La direction s'engage à le faire, même si c'est compliqué de remplacer.

E/ Suivi comité des salaires

Question reportée lors de la précédente instance. Le document a été communiqué, les élu.e.s, entendu.e.s à titre indicatif, souhaitent commenter les décisions prises par la direction lors de ce comité des salaires 2022.

Les élu.e.s soulignent la disparité, chez les journalistes, des répartitions des mesures financières entre hommes et femmes, au détriment de celles-ci. Chez les PTA, les demandes de passage au grade supérieur pour des salariées de l'UO/UA ont été refusées malgré les demandes répétées des élu.e.s, et qui auraient permis de rattraper des disparités.

F/ Motifs CDD (2 questions)

1/ Quel est l'équivalent en ETP généré par le motif de remplacement "heures de délégation" en Pays de la Loire pour l'année 2022 ?

La direction s'était engagée à fournir ce chiffre pour donner une idée du volume de remplacement des heures de délégation des élu.e.s. Pas de chiffre parlant global mais des remplacements au fil de l'eau qui peuvent s'avérer difficile à appréhender, suivant la taille du collectif de travail impacté. Par exemple, un élu a été remplacé 27 jours sur l'année 2022, un autre 3 jours.

2/ La direction peut-elle indiquer aux élus les motifs de remplacements utilisés par ordre de priorité ?

Sur les contrats, les motifs de remplacement vont en priorité aux maladies, puis les congés, le remplacement des RTT et des récupérations et en dernier les crédits d'heures.

G/ Hôtel à Nantes pour CDD

Les tarifs de Seven Urban Suite ont changé depuis janvier 2023. La nuit et le petit déjeuner sont indissociables et désormais coûtent 90 euros + 2 euros de taxe de séjour au lieu de 74 euros. Est-il prévu une autre négociation pour les CDD qui ont du mal à se loger correctement à Nantes ? Une dérogation est-elle toujours possible ?

La direction indique que les dérogations ne sont pas possibles en temps normal car d'autres solutions d'hébergement existent dans les tarifs remboursés par France 3. Seul les gros événements, pouvant faire augmenter le tarif des nuitées, peuvent faire l'objet d'une dérogation, en accord avec la rédaction en chef. Une négociation nationale doit être engagée pour la revalorisation des indemnités, mais elle n'a pas encore abouti.

Les élus signalent que des CDD se sont retrouvés à devoir loger dans des hôtels de passe. Les élus demandent quelle est la procédure pour les demandes de dérogation à destination des CDD. La direction répondra à la prochaine instance. Aujourd'hui, la direction n'a pas de personnel ayant le temps d'aller négocier des tarifs auprès des hôtels.

H/ Formations (3 questions)

1/ Dans d'autres régions, les JRI sont inscrits à des formations pour tourner avec les boîtiers numériques. Cela sera-t-il proposé aux volontaires de notre antenne ?

Six stagiaires sont prévus à partir d'avril sur trois jours de sessions de formation avant les vacances de printemps. G. Seiler explique que la rédaction des Pays de la Loire n'est pas en retard par rapport aux autres régions du réseau.

2/ Le nouveau responsable IMG a-t-il validé sa formation d'APS ?

Sa formation est en cours et devrait être achevée d'ici la fin de la saison télévisuelle.

3/ Dans le cadre de l'exercice de leur métier, les techniciens doivent passer une habilitation électrique. La direction a mandaté une entreprise extérieure basée à Tours qui a déjà dispensé ces formations dans les antennes de Rennes, Nantes et en distanciel. Pourtant, il a été demandé à des collègues de se rendre à Paris deux jours afin de suivre cette formation. Cela occasionne des déplacements, des contraintes d'organisation et des frais pour l'entreprise, sans compter l'empreinte carbone générée. En cette période de sobriété écologique et économique, la direction ne pourrait-elle pas organiser cette formation sur site ou à distance comme c'est la pratique dans la plupart des entreprises ?

Le coût d'une formation sur site est de l'ordre de 1 500 euros, inenvisageable financièrement pour le moment. A l'Université France Télévisions, la formation coûte 100 euros par

stagiaire. Pour la RRH, ces formations ont lieu à Paris au sein de l'Université France TV, ce qui permet notamment des échanges avec d'autres collègues venus du réseau pour enrichir le cursus. Les dates de ces formations d'habilitation électrique sont aussi très strictes dans le temps

La prochaine réunion de l'instance de proximité aura donc lieu

le mardi 4 avril 2023 à 14h00.

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e individuellement, ou collectivement à l'adresse suivante : rppdl.nantes@gmail.com